

La chronique historique

Le sifflet d'alarme maritime ou Le « criard à brume » de Sainte-Félicité

par Louis Blanchette

Au début des années 1900, le transport des marchandises et des personnes entre l'Amérique du Nord et l'Europe se faisait essentiellement par voie maritime.

À cette époque, le Canada connaissait une période de croissance considérable et les questions de sécurité du transport maritime préoccupaient les autorités gouvernementales. Mais les conditions difficiles de navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, dues principalement au brouillard, aux forts vents et aux courants adverses, ont obligé le ministère de la Marine à installer une quantité abondante d'aides à la navigation telles que : phares, bateaux-phares, bouées lumineuses et sifflets d'alarme.

Le territoire de Sainte-Félicité fut choisi pour recevoir un sifflet d'alarme afin d'aider les navigateurs à s'éloigner de ses côtes rocheuses qui avaient vu, au cours des ans, plusieurs navires s'y échouer ou perdre corps et biens. En 1903, il est recommandé qu'une station d'un sifflet d'alarme soit construite sur le site de la Longue Pointe, située à deux milles en amont de l'église du village.

Le ministère de la Marine achète une partie de cette pointe de monsieur Thomas Turcotte, et y fait construire, en juin 1904, un premier bâtiment qui sert à abriter un diaphone et la machinerie nécessaire à son fonctionnement. Quelques années plus tard, en 1907,

une maison est construite pour loger le gardien et sa famille. Enfin, une deuxième maison, plus spacieuse, est construite en 1957. Au cours des années 1960, plusieurs aides à la navigation deviennent désuètes à la suite des progrès technologiques. C'est ainsi que la station du sifflet d'alarme de Sainte-Félicité cesse ses opérations en 1969.

– Le diaphone était un engin fonctionnant à air comprimé. Il émettait un signal sonore, d'où son appellation populaire de « criard à brume », dont le but était d'avertir le navigateur pris dans le brouillard que son navire était près de la côte, qu'il était temps pour lui de s'en éloigner. Ainsi avisé, le navigateur pouvait corriger la course de son navire et poursuivre sa route de façon sécuritaire.

– Le pavillon du diaphone, ou la trompe, sortait de la façade nord du bâtiment à une hauteur de 15 pieds au-dessus du niveau des hautes marées.

– Par temps de brouillard, le « criard de Sainte-Félicité » émettait, à toutes les minutes, un son aigu d'une durée de trois secondes et demie. Il fut en opération dès le début de la saison de navigation en 1905 jusqu'à la fermeture de la station en 1969.

– Au début du siècle, les autorités du ministère de la Marine avaient évalué que la Longue Pointe de Sainte-Félicité baignait dans le brouillard ou connaissait de mauvaises conditions de visibilité de 800 à 1000 heures par saison de navigation (d'avril à novembre), soit l'équivalent de 100 à 125 heures par mois.



Léon Côté
LOCATION DE PÉPINE
418 733-4927

HOMMAGE AUX GARDIENS DU SIGNAL SONORE DE SAINTE-FÉLICITÉ

au service des navigateurs du Saint-Laurent pendant 64 ans

François BÉLANGER
de 1905 à 1911 et de 1927 à 1932

Frédéric DUFOUR
de 1947 à 1963

Alphée OTIS
de 1913 à 1927 et de 1933 à 1939

Réginald DUFOUR
en 1965

Roland HARRISON
de 1940 à 1947

François NORMAND
de 1966 à 1969



Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net

HISTO-GRAFF

Recherche et édition

LES ENTREPRISES JML
RAMONAGE

Cell. : 418 560-6286
JMLramonage@gmail.com

RAMONAGE - NETTOYAGE HAUTE PRESSION
DÉBLOQUAGE DE DRAINS - DÉNEIGEMENT DE TOITURES
INSPECTION PAR CAMÉRA